

Six raisons pour lesquelles les Canadiens devraient utiliser des FNB cotés en bourse au Canada

Mai 2026

Caitlin Ebanks, directrice en chef, Stratégie de FNB



Principaux points à retenir

- 65 % des Canadiens ne savent pas que les FNB canadiens et américains sont assujettis à des traitements fiscaux différents.
- Les Canadiens ne comprennent peut-être pas entièrement les répercussions des placements sur différents marchés, ce qui pourrait leur faire manquer d'importants avantages et entraîner des coûts imprévus.
- Grâce à une plateforme complète couvrant toutes les catégories d'actif, les investisseurs canadiens peuvent accéder à pratiquement n'importe quelle exposition souhaitée grâce à l'avantage que procurent les FNB cotés en bourse au Canada.

Six raisons pour lesquelles les Canadiens devraient utiliser des FNB cotés en bourse au Canada

Des recherches récentes révèlent un manque de connaissances troublant chez les investisseurs en FNB. Selon un sondage national commandé par l'Association canadienne des FNB et mené par le partenaire de recherche mondial Sago, **65 % des Canadiens ne savent pas que les FNB canadiens et américains sont assujettis à des traitements fiscaux différents**. Même parmi les détenteurs actuels de FNB, 36 % ne sont pas au courant de ces différences fiscales et 45 % des investisseurs qui détiennent des FNB cotés aux États-Unis demeurent aussi mal informés.

Les Canadiens ne comprennent peut-être pas entièrement les répercussions des placements sur différents marchés, ce qui pourrait leur faire manquer d'importants avantages et entraîner des coûts imprévus. Il y a six principales raisons pour lesquelles les Canadiens devraient utiliser des FNB cotés en bourse au Canada :

1. **Éviter la conversion coûteuse de devises** : Comme les FNB cotés en dollars canadiens se négocient en dollars canadiens, vous n'avez pas à convertir vos fonds en dollars américains. Cela vous évite de payer des frais de change.
2. **Déclaration de revenus plus simple et plus claire** : Les FNB cotés au Canada émettent des feuillets d'impôt canadiens, ce qui simplifie votre processus de production de déclarations de revenus. Cela vous aide à éviter les formulaires fiscaux américains complexes et la confusion potentielle.
3. **Mieux adaptés aux comptes enregistrés** : Les FNB canadiens sont conçus pour les CELI, les REEE et les comptes non enregistrés, faisant l'objet d'un traitement fiscal clair et comportant moins de surprises. En revanche, les FNB cotés aux États-Unis peuvent entraîner des retenues d'impôt inattendues et des exigences de déclaration complexes.
4. **Avoir l'esprit tranquille quant à la réglementation** : Les FNB cotés au Canada sont régis par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui offrent des protections et une surveillance familières auxquelles vous pouvez faire confiance.
5. **Commodité de la négociation** : Effectuez des opérations pendant les heures d'ouverture du marché canadien, réglez vos opérations en dollars canadiens et évitez les problèmes de règlement transfrontalier.
6. **Options avec couverture de change** : De nombreux FNB cotés en bourse au Canada qui investissent à l'extérieur du Canada offrent des versions couvertes en dollars canadiens, ce qui vous permet de mieux contrôler le risque de change.

Grâce à une plateforme complète couvrant toutes les catégories d'actif, les investisseurs canadiens peuvent accéder à pratiquement n'importe quelle exposition souhaitée grâce à l'avantage que procurent les FNB cotés en bourse au Canada.



À propos de Gestion globale d'actifs CIBC

Gestion globale d'actifs CIBC^{MD} (GGA CIBC), la filiale de gestion d'actifs de la Banque CIBC, est l'un des plus importants gestionnaires d'actifs au Canada. Établie en 1972¹, Gestion globale d'actifs CIBC offre une vaste gamme de solutions de placement, notamment des fonds communs de placement, des FNB, des solutions de portefeuille, des placements non traditionnels, des services de gestion discrétionnaire de placements pour les particuliers à valeur nette élevée et une gestion de portefeuille institutionnelle. Comptant des équipes partout au Canada et aux États-Unis, Gestion globale d'actifs CIBC offre des services à des particuliers à valeur nette élevée et à des clients institutionnels en Amérique du Nord ainsi qu'à des clients institutionnels partout dans le monde. Au 31 mars 2026, GGA CIBC gérait 398 G\$ d'actifs sous gestion².

Communiquez avec nous en tout temps.

Pour en savoir plus sur les avantages que procurent les FNB cotés en bourse au Canada et leur rôle potentiel dans votre portefeuille de placements, communiquez avec votre représentant CIBC ou consultez la [page des FNB de Gestion globale d'actifs CIBC](#). Pour en savoir plus, visitez le site cibc.com/gga ou suivez-nous sur [LinkedIn](#) et [YouTube](#).

¹ Gestion globale d'actifs CIBC (auparavant connue sous le nom de TAL Gestion globale d'actifs inc.) a été fondée en 1972 en tant que société privée de gestion de placements. La Banque CIBC a acquis une participation en 1994, pour finalement détenir 100 % en 2001.

² Comprend 57 G\$ de devises (montant nominal), 125 G\$ d'actifs de Gestion privée aux États-Unis et 28 G\$ d'actifs gérés par des sous-conseillers tiers. Tous les chiffres sont en dollars canadiens. Au 31 mars 2026.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de Gestion globale d'actifs CIBC en date du 6 mai 2026, à moins d'indication contraire, et peuvent changer en tout temps. Gestion globale d'actifs CIBC n'assume aucune obligation ni responsabilité quant à la mise à jour de ces opinions.

Ce document vise à donner des renseignements généraux et ne constitue aucunement des conseils financiers, fiscaux, juridiques, comptables ou de placement. Il ne doit être considéré ni comme des prévisions sur le rendement futur des marchés ni comme une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés. La situation personnelle de chacun et la conjoncture doivent être prises en compte dans une saine planification des placements. Toute personne voulant utiliser les renseignements contenus dans le présent document doit d'abord consulter son conseiller.

Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit de Gestion globale d'actifs CIBC. Le rendement passé peut ne pas se reproduire et n'est pas garant du rendement futur. Le logo CIBC et « Gestion globale d'actifs CIBC » sont des marques de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence. Gestion globale d'actifs CIBC est une marque sous laquelle Gestion d'actifs CIBC inc. exerce ses activités.

^{MC/MD} Le logo CIBC et « Gestion globale d'actifs CIBC » sont des marques de la Banque CIBC, utilisées sous licence. Gestion globale d'actifs CIBC est une marque sous laquelle Gestion d'actifs CIBC inc. exerce ses activités.